

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectis publie ses résultats financiers du deuxième trimestre 2025 et une mise à jour de ses activités

- *Collectis organise un R&D Day dédié aux investisseurs à New York le 16 octobre 2025 : les données de phase 1 et la stratégie de développement de lasmé-cel (UCART22) dans la LAL-B r/r y seront présentés*
- *Les réunions de fin de phase 1 avec la FDA et l'EMA concernant lasmé-cel (UCART22) dans la LAL-B r/r ont eu lieu en juillet 2025 ; le lancement de la phase 2 pivotale est prévu pour le second semestre 2025*
- *Arbitrage Servier : la décision arbitrale devrait être rendue le 15 décembre 2025, ou avant cette date*
- *éti-cel (UCART20x22) : l'étude de phase 1 dans le LNH r/r est en cours avec présentation des données prévue en fin d'année 2025*
- *Partenariat avec AstraZeneca : activités de R&D en cours sur les trois programmes engagés*
- *Nomination de M. André Muller en tant qu'administrateur au conseil d'administration de Collectis*
- *Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à terme de 230 millions de dollars au 30 juin 2025¹ ; projection de trésorerie jusqu'au second semestre 2027*
- *Conférence téléphonique et webcast prévus demain, le 5 août 2025, à 8 heures, heure de New York / 14 heures, heure de Paris*

New York, NY – Le 4 août 2025 - Collectis (Euronext Growth: ALCLS - Nasdaq: CLLS) (la « Société »), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa plateforme pionnière d'édition de génome pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre 2025 se terminant le 30 juin 2025.

“J'ai le plaisir d'annoncer que Collectis organisera un *R&D day* dédié aux investisseurs à New York le 16 octobre 2025. L'équipe dirigeante de la Société et des leaders d'opinion clés présenteront les données de phase 1 et la stratégie de développement de lasmé-cel

¹ La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les dépôts à terme incluent les comptes de trésoreries bloqués de 4,4 millions de dollars au 30 juin 2025 et les dépôts à terme de 166,3 millions de dollars au 30 juin 2025, dont 136,1 millions de dollars classés comme actifs financiers courants et 30,2 millions de dollars classés comme actifs financiers non courants (correspondant à un dépôt bancaire à terme avec maturité à octobre 2026, y compris les intérêts courus).

(UCART22) dans la LAL-B r/r. Ils partageront également des informations sur la vision et les capacités uniques de la Société", a déclaré le docteur André Choulaka, directeur général de Collectis.

"Nos équipes continuent de se focaliser sur l'avancement de la recherche et le développement de traitements pour les patients dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. En juillet 2025, nous avons conclu les réunions multidisciplinaires de fin de phase 1 avec la FDA et l'EMA pour lasmé-cel dans la LAL-B r/r. Nous sommes impatients à l'idée de la phase 2, que nous prévoyons de lancer au cours du second semestre de cette année."

Programmes cliniques UCART

BALLI-01 évaluant lasmé-cel (UCART22) dans la leucémie aigüe lymphoblastique à cellules B (LAL-B) en rechute ou réfractaire

- En juillet 2025, Collectis a conclu les échanges réglementaires de fin de phase 1 avec la Food and Drug Administration (FDA) ainsi qu'avec l'Agence Européenne des Médicaments (EMA). La Société se prépare actuellement en vue de soumettre les modifications nécessaires à l'autorisation d'essai clinique permettant d'initier la phase 2 pivot pour lasmé-cel au cours du second semestre 2025.
- Collectis présentera les données de phase 1 et la stratégie de développement pour lasmé-cel au cours d'un *R&D day* destiné aux investisseurs le 16 octobre 2025 à New York.

NatHaLi-01 évaluant éti-cel (UCART20x22) dans le lymphome non-Hodgkinien en rechute ou réfractaire (LNH r/r)

- Collectis continue de se concentrer sur le recrutement des participants à l'essai clinique NatHaLi-01 et prévoit de présenter les données de phase 1 pour éti-cel dans le LNH r/r à la fin de l'année 2025.

Partenariats

Servier – CAR T anti-CD19

- En mai 2025, Allogene Therapeutics, Inc. (« Allogene »), sous-licencié de Servier, a annoncé que, dans le cadre de l'essai clinique ALPHA3 évaluant cemacabtagene ansegedleucel (cema-cel) en consolidation de traitement de première ligne pour le lymphome à grandes cellules B, le jalon pour la sélection du régime de lymphodéplétion et l'analyse de futilité a été décalé d'environ deux trimestres et est maintenant attendu par Allogene au premier semestre 2026.
- Le 1er août 2025, Allogene a annoncé avoir choisi l'utilisation du schéma de lymphodéplétion associant la fludarabine et cyclophosphamide standard (FC) pour son étude ALPHA3. Le bras de l'étude qui testait FC avec ALLO-647, un anticorps monoclonal ciblant CD52 (FCA), est désormais fermé aux inclusions. Selon Allogene, cette décision, prise avant l'analyse de futilité prévue, fait suite à un effet indésirable de Grade 5 survenu dans le bras FC avec ALLO-647 qui a été attribué à l'utilisation d'ALLO-647. Selon Allogene, cet événement a été considéré non lié à cema-cel. Allogene a également annoncé que l'étude ALPHA3 amendée se poursuit désormais

sous forme d'un essai randomisé à deux bras, comparant cema-cel après lymphodéplétion FC standard à l'observation, actuellement considérée comme la prise en charge de référence. La conception statistique de l'étude et la conduite prédéfinie de l'étude restent inchangées. La prochaine étape sera l'analyse de futilité, qui comparera la conversion de la maladie résiduelle (MRD) et devrait, selon Allogene, intervenir au premier semestre 2026.

Allogene – CAR-T anti-CD70

- En juin 2025, Allogene a présenté les données actualisées de l'étude de phase 1 TRAVERSE évaluant ALLO-316 dans le carcinome rénal lors d'une présentation orale à la réunion annuelle 2025 de l'ASCO. Cette présentation portait sur la cohorte d'extension de phase 1b de l'essai, dans laquelle les patients ont été traités selon un protocole standard associant cyclophosphamide et fludarabine, suivi d'une dose unique de 80 millions de cellules CAR-T.

AstraZeneca – accord de recherche et de collaboration conjoint

- Les activités de recherche et de développement de trois programmes de produits candidats de thérapie cellulaire et génique sont en cours dans le cadre de l'accord de recherche et de collaboration conclu entre Cellectis et AstraZeneca en novembre 2023 : un CAR-T allogénique pour les hémopathies malignes, un CAR-T allogénique pour les tumeurs solides et une thérapie génique *in vivo* pour une maladie génétique.

Arbitrage Servier

S'agissant de la procédure d'arbitrage en cours auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, la décision arbitrale devrait être rendue le 15 décembre 2025, ou avant cette date.

Assemblée Générale Mixte

- Le 26 juin 2025, Cellectis a tenu une assemblée générale mixte à l'auditorium du site Biopark, Paris. À l'issue de l'assemblée générale mixte, au cours de laquelle environ 57% des voix se sont exprimées, les résolutions 1 à 23 et les résolutions 25 et 26 ont été adoptées, la résolution 24 a été rejetée, conformément aux recommandations du management. Les résultats détaillés du vote et les résolutions sont disponibles sur le site web de Cellectis: <https://www.cellectis.com/en/investors/general-meetings/>
- Au cours de l'assemblée générale, Monsieur André Muller a été nommé administrateur du conseil d'administration de la Société, avec effet immédiat. À l'issue de cette assemblée générale, le mandat de Monsieur Axel-Sven Malkomes a expiré et la démission annoncée de Monsieur Pierre Bastid a pris effet. À la suite de ces changements, le conseil d'administration a nommé André Muller, Donald Bergstrom et Rainer Boehm membres du comité d'audit de l'entreprise.

Résultats financiers

Trésorerie : Au 30 juin 2025, Cellectis disposait de 230 millions de dollars de trésorerie consolidée, d'équivalents de trésorerie, de comptes de trésorerie bloquée et de dépôts à terme classés comme actifs financiers courants et non-courants. La Société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2027.

Cela se compare à 264 millions de dollars de trésorerie consolidée, équivalents de trésorerie, comptes de trésorerie bloquée et dépôts à terme classés comme actifs financiers courants au 31 décembre 2024, étant mentionné que le groupe n'avait pas de dépôts à terme classés comme actifs financiers non courants à cette date. Cette variation de 33,2 millions de dollars est principalement composée de 13,4 millions de dollars d'encaissements provenant de nos clients, de 5,1 millions de dollars de produits d'intérêts provenant de nos placements financiers et d'équivalents de trésorerie, compensés par des paiements de fournisseurs pour 23,2 millions de dollars, des salaires, primes et charges sociales payés de 23,6 millions de dollars, des paiements des dettes de loyers de 5,4 millions de dollars, du remboursement du prêt « PGE » de 2,6 millions de dollars et d'acquisition d'immobilisations pour 0,7 million de dollars.

Nous prévoyons actuellement de concentrer nos dépenses de trésorerie dans le soutien du développement de notre portefeuille de produits candidats, y compris les dépenses de fabrication et d'essais cliniques liées à lasmé-cel (UCART22), éti-cel (UCART20x22) et de nouveaux produits candidats potentiels, et exploiter nos capacités de production de pointe à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis).

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 30,2 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2025, contre 16,0 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2024. Cette augmentation de 14,2 millions de dollars entre les six mois clos les 30 juin 2024 et 2025 est principalement attribuable à la hausse de 20,0 millions de dollars de notre chiffre d'affaires reconnu dans le cadre du contrat de collaboration avec AstraZeneca au cours du 1^{er} semestre 2025 sur la base de l'avancement de notre obligation de performance rendue pour chacun des trois programmes de recherche, compensé par une légère diminution des autres revenus de 0,6 million de dollars et par un élément non récurrent relatif à l'enregistrement au 30 juin 2024 d'un paiement d'étape de développement de 5,4 millions de dollars en vertu de l'accord de licence conclu avec Servier.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 45,0 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2025 contre 45,8 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2024, en baisse de 0,8 million de dollars, principalement due à la diminution des achats, charges externes et autres charges de recherche et développement de 1,7 million de dollars, compensée par l'augmentation des charges d'amortissement de 0,7 million de dollars et par une légère augmentation de 0,2 million de dollars des charges liées aux rémunérations fondées sur les actions sans impact sur la trésorerie.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 9,8 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2025, contre 9,0 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2025. La variation de 0,8 million de dollars est imputable à l'augmentation de 0,3 million de dollars des charges liées aux rémunérations fondées sur les actions sans impact sur la trésorerie et à l'augmentation de 0,6 millions de dollars des achats administratifs et dépenses externes, partiellement compensée par une diminution de 0,1 million de dollars des charges d'amortissements.

Autres produits et charges opérationnels : Les autres produits opérationnels ont légèrement augmenté de 0,1 million de dollars entre les six mois clos le 30 juin 2024 et 2025.

Résultat financier : Nous avons enregistré une perte financière nette consolidée de 18,1 millions de dollars pour les six mois clos au 30 juin 2025, contre un gain financier net de 18,0 millions de dollars pour les six mois clos au 30 juin 2024. Cette différence de 36,1 millions de dollars s'explique principalement par (i) un gain non récurrent de 14,3 millions de dollars résultant de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé relatif à l'Accord

d'Investissement Additionnel conclu le 7 novembre 2023 entre Collectis et AstraZeneca Holdings, comptabilisé durant la période des six mois clos au 30 juin 2024, (ii) une diminution de 3,5 millions de dollars de variation de juste valeur des bons de souscription de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), comme stipulés dans notre Contrat Financier conclu avec la BEI en décembre 2022, (iii) une augmentation de \$22,5 millions de dollars des pertes de change et une diminution de 1,0 million de dollars des gains de change enregistrés sur la période suite à la baisse de valeur du dollar, (iv) une augmentation de 0,3 million de dollars de charges d'intérêts liées aux emprunts et dettes de location, partiellement compensés par (v) une augmentation de 0,4 million de dollars des produits provenant de nos placements financiers et d'équivalents de trésorerie, par (vi) une baisse de 4,5 millions de dollars de pertes sur les évaluations de juste valeur principalement liée à notre investissement financier dans Cibus qui a été intégralement vendu lors du 1^{er} trimestre 2025 et par (vii) 0,6 million de dollars de gains de juste valeur sur les instruments de couverture de change.

Résultat net (perte) attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis s'est élevée à 41,9 millions de dollars (soit une perte nette de 0,42 dollar par action) pour les six mois clos le 30 juin 2025, comparé à une perte nette de 19,6 millions de dollars (soit une perte nette de 0,24 dollar par action) pour les six mois clos le 30 juin 2024. La variation du résultat net consolidé de 22,2 millions de dollars s'explique principalement par (i) une augmentation du chiffre d'affaires et autres revenus de 14,2 millions de dollars, (ii) une diminution de 0,1 million des charges opérationnelles et autres produits opérationnels, compensées par (iii) la variation du résultat financier de 36,1 millions de dollars évoluant d'un résultat financier net positif de 18,0 millions de dollars au 30 juin 2024 à une perte financière nette de 18,1 millions de dollars au 30 juin 2025 et (iv) une diminution des produits d'impôts différés de 0,5 million de dollars.

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis était de 39,6 millions de dollars (soit une perte de 0,40 dollar par action) pour les six mois clos le 30 juin 2025, comparée à une perte nette de 17,9 millions de dollars (soit une perte nette de 0,22 dollar par action) pour les six mois clos le 30 juin 2024.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Collectis ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Veuillez consulter la « Note concernant l'utilisation de mesures financières non-IFRS » pour le rapprochement du résultat net (perte) GAAP attribuable aux actionnaires de Collectis avec le résultat net (perte) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

CELLECTIS S.A.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non-audité)
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-24	30-juin-25
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 116	1 153
Immobilisations corporelles	45 895	42 790
Droits d'utilisation	29 968	27 383
Actifs financiers non courants	7 521	35 491
Autres actifs non courants	11 594	16 127
Impôts différés actifs	382	382
Total actifs non courants	96 476	123 326
Actifs courants		
Clients et comptes rattachés	6 714	8 776
Subventions à recevoir	14 521	16 382
Autres actifs courants	5 528	7 333
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	260 306	198 151
Total actifs courants	287 069	230 641
TOTAL DE L'ACTIF	383 544	353 966
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	5 889	5 902
Primes d'émission	494 288	433 549
Ecart de conversion	(39 537)	(33 885)
Réserves	(292 846)	(266 592)
Résultat net, part du Groupe	(36 761)	(41 863)
Capitaux propres, part du Groupe	131 033	97 111
Intérêts minoritaires	-	-
Total capitaux propres	131 033	97 111
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	50 882	55 856
Dettes de loyer non courantes	34 245	32 264
Provisions non courantes	1 115	1 303
Total passifs non courants	86 241	89 424
Passifs courants		
Passifs courants financiers	16 134	18 230
Dettes de loyer courantes	8 385	7 477

Fournisseurs et comptes rattachés	18 664	17 522
Revenus différés et passifs sur contrat	112 161	113 379
Provisions courantes	828	875
Autres passifs courants	10 097	9 949
Total passifs courants	166 269	167 432
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	383 544	353 966

CELLECTIS S.A

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non – audité)
Pour les six mois clos le 30 JUIN 2025
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2024	2025
Revenus		
Chiffre d'affaires	12 589	27 380
Autres revenus	3 412	2 842
Total Revenus	16 002	30 222
Charges opérationnelles		
Frais de recherche et développement	(45 841)	(45 012)
Frais administratifs et commerciaux	(8 986)	(9 780)
Autres produits et charges opérationnelles	721	804
Total charges opérationnelles	(54 107)	(53 988)
Résultat opérationnel	(38 105)	(23 766)
Résultat financier	18 023	(18 098)
Impôt sur les bénéfices	455	-
Résultat net de la période	(19 627)	(41 863)
Résultat part du Groupe	(19 627)	(41 863)
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net, part du Groupe de base par action (\$/action)	(0,24)	(0,42)
Résultat net, part du Groupe dilué par action (\$/action)	(0,24)	(0,42)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		
Base	80 881 026	100 231 292
Dilué	80 881 026	100 231 292

CELLECTIS S.A

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non – audité) Pour les trois mois clos le 30 JUIN 2025 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2024	2025
Revenus		
Chiffre d'affaires	8 061	16 725
Autres revenus	1 442	1 469
Total Revenus	9 504	18 193
Charges opérationnelles		
Frais de recherche et développement	(23 518)	(23 080)
Frais administratifs et commerciaux	(3 882)	(5 078)
Autres produits et charges opérationnelles	686	378
Total charges opérationnelles	(26 714)	(27 779)
Résultat opérationnel	(17 211)	(9 586)
Résultat financier	(8 251)	(14 150)
Impôt sur les bénéfices	193	-
Résultat net de la période	(25 270)	(23 736)
Résultat part du Groupe	(25 270)	(23 736)
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net, part du Groupe de base par action (\$/action)	(0,28)	(0,24)
Résultat net, part du Groupe dilué par action (\$/action)	(0,28)	(0,24)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		
Base	89 852 142	100 305 204
Dilué	89 852 142	100 305 204

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS.

Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier. En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

CELLECTIS S.A

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS (Non audité) SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2025 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(19 627)	(41 863)
Ajustement:		
Paielements fondés sur des actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	1 717	2 258
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(17 910)	(39 606)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,22)	(0,40)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	80 881 026	100 231 292
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)	(0,22)	(0,40)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	80 881 026	100 231 292

CELLECTIS S.A

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS (Non audité) TROIS MOIS CLOS LE 30 JUIN 2025 (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(25 270)	(23 736)
Ajustement:		
Paielements fondés sur des actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	830	1 282
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(24 440)	(22 454)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,27)	(0,22)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	89 852 142	100 305 204
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action)	(0,27)	(0,22)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	89 852 142	100 305 204

À propos de Collectis

Collectis est une société de biotechnologie au stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Collectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR T, inventant le concept de cellules CAR T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme de développement de thérapies géniques dans d'autres indications thérapeutiques. Grâce à ses capacités de production entièrement internalisées, Collectis est l'une des rares sociétés dans l'édition du génome à contrôler la chaîne de valeur de la thérapie cellulaire et génique de bout en bout.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implantée à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est cotée sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com et suivez Collectis sur [LinkedIn](#) et [X](#).

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Avertissement :

Ce communiqué de presse contient des déclarations "prospectives" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que « prévu », « à l'intention de », « en vue de », « permettant », « prévoir », « estimons » ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les hypothèses actuelles de notre direction et sur les informations dont elle dispose actuellement, y compris les informations fournies ou rendues publiques par nos partenaires. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant les intentions, les convictions, les projections, les perspectives, les analyses ou les attentes actuelles concernant, entre autres, la présentation des données relatives à nos essais cliniques BALLI-01 et NatHaLi-01, le calendrier et la capacité à faire progresser notre BALLI-01 vers un essai pivot de phase 2, l'avancement de nos activités de R&D dans le cadre de notre partenariat avec AstraZeneca, le calendrier et l'issue de notre arbitrage avec Servier, et la suffisance de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme pour financer nos activités. Ces déclarations prospectives sont faites à la lumière des informations dont nous disposons actuellement et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, notamment en ce qui concerne les nombreux risques associés au développement d'un produit candidat biopharmaceutique. En ce qui concerne la suffisance de notre trésorerie, de nos équivalents de trésorerie et de nos dépôts à terme pour financer nos activités, nous signalons que nos plans d'exploitation, y compris nos plans de développement de produits, peuvent changer en raison de divers facteurs. En outre, de nombreux autres facteurs importants, y compris ceux décrits dans notre rapport annuel sur le formulaire 20-F tel qu'amendé et le rapport financier (y compris le rapport de gestion) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents ultérieurs déposés par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission de temps à autre, qui sont disponibles sur le site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov, ainsi que d'autres risques et incertitudes connus et inconnus, peuvent avoir un effet négatif sur ces déclarations prospectives et faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prévisionnelles, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prévisionnelles, même si de nouvelles informations deviennent disponibles à l'avenir.

Pour de plus amples informations sur Celectis, veuillez contacter :

Contacts média :

Pascalyné Wilson, Director, Communications, +33 (0)7 76 99 14 33, media@celectis.com

Patricia Sosa Navarro, Chief of Staff to the CEO, +33 (0)7 76 77 46 93,

Contact pour les relations avec les investisseurs :

Arthur Stril, Chief Financial Officer & Chief Business Officer, investors@celectis.com